



Pour répondre aux contraintes nées du nouveau cadre réglementaire français en matière de dématérialisation des factures, Cegedim renouvelle sa confiance à la solution de signature électronique Dictao

Paris, le 6 mai 2014 – *Cegedim, acteur majeur de la dématérialisation en Europe, a choisi de s'appuyer sur Dictao, éditeur logiciel de référence pour la sécurité et la confiance numérique, pour adapter sa solution de facturation électronique Global Information Services (GIS) au nouveau cadre réglementaire en vigueur en 2014.*

Facturation électronique : un nouveau cadre légal

Dans le cadre de la déclinaison de la Directive Européenne du 13 juillet 2010 (Directive 2010/45/UE) relative au système commun de la TVA et aux règles de facturation, l'administration fiscale française a publié un Bulletin Officiel des Impôts (BOI) le 18 octobre 2013, précisant les conditions pratiques de mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire.

Trois modes de dématérialisation sont désormais reconnus pour la facture électronique.

Parmi ceux-ci, le « mode Signé » nécessite la mise en œuvre d'une signature électronique avancée basée sur un certificat électronique qualifié et créé par un dispositif sécurisé de création de signature (article 289 VII 2° du CGI). En particulier, le BOI a reconnu l'équivalence entre les certificats qualifiés et les signatures de type cachet serveur RGS 2* ou 3*, de manière à permettre une mise en œuvre de la signature en masse.

Pour mettre en œuvre ces nouvelles dispositions et adapter les solutions proposées par les opérateurs, l'administration fiscale a convenu d'un délai de tolérance jusqu'au 31 décembre 2013.

La solution « Mode Signé » mise en œuvre par Cegedim, en collaboration avec Dictao

Afin de répondre à ces nouvelles obligations, Cegedim a adapté sa solution de facturation électronique Global Information Services (GIS). Cegedim a collaboré avec Dictao pour proposer à ses clients la mise en œuvre d'une signature électronique conforme. Le nouveau dispositif de signature électronique repose notamment sur :

- Le logiciel Dictao Signature Server, application de signature électronique développée par Dictao
- Un certificat Cachet Serveur RGS 2* délivré par un prestataire de service de certification ayant été qualifié par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information)
- Des boîtiers cryptographiques matériels (HSM – Hardware Security Module) ayant également reçu la qualification de l'ANSSI.

« Nous sommes très heureux d'avoir pu apporter notre expertise et notre solution logicielle de signature électronique pour rendre la solution de facturation électronique de Cegedim conforme au nouveau cadre réglementaire. Ce succès illustre notre implication dans la mise en œuvre de solutions de sécurité des transactions et des données en conformité avec le cadre juridique », déclare Laurent Fournié, Directeur des Produits et Solutions de Dictao.

« Nous sommes fiers d'avoir été le premier opérateur de facturation électronique à annoncer la conformité de ses solutions au nouveau cadre réglementaire français pour la facturation électronique répondant ainsi aux préoccupations des clients qui nous ont fait confiance. Ceci est tout particulièrement vrai pour la signature électronique, qui a nécessité de refondre

l'infrastructure matérielle dans un délai très court », indique Arnaud Guyon, Directeur de Cegedim e-business.

A propos de Cegedim e-business :

Fondée en 1969, **CEGEDIM** est une entreprise mondiale de technologies et de services, spécialisée dans le domaine de la santé. CEGEDIM propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Cegedim propose depuis 1992 une offre de dématérialisation globale pour tous les types de documents échangés entre les entreprises, dans tous les secteurs d'activités en Europe et dans le monde.

Cegedim e-business accompagne les entreprises pour dématérialiser tous leurs documents de gestion et automatiser leurs processus de la commande au règlement en passant par la facture. Pour ce faire, Cegedim e-business propose la plateforme GIS (Global Information Services), une offre unique regroupant un des premiers réseaux européens d'échanges électroniques, qui compte 100 000 entreprises connectées à travers le monde et traite 300 millions de flux échangés par an.

Pour plus d'information : www.cegedim-ebusiness.com

A propos de Dictao

Dictao est l'éditeur logiciel de référence dans le domaine de la sécurité et de la confiance numérique.

Sa plate-forme logicielle permet de garantir la sécurité des échanges numériques et de donner confiance aux utilisateurs grâce à des preuves fiables. Elle assure trois fonctions fondamentales : authentification forte des utilisateurs, sécurisation des transactions (signature électronique), intégrité des informations (coffre-fort numérique et traçabilité).

Dictao est le seul éditeur dont la gamme de produits répond à des standards de performance très élevés, est éprouvée dans des contextes d'utilisation variés et est certifiée au niveau EAL3+ de la norme internationale des Critères Communs par l'ANSSI (Agence Nationale à la Sécurité des Systèmes d'Information).

Dictao propose ses solutions sous forme de produits (licences) ou de services (Software as a Service ou SaaS).

Pour plus d'information : www.dictao.com

Contacts presse :

Dictao - Zoë PETIT - 01 73 00 26 10 - zpetit@dictao.com

Cegedim e-business – Isabelle PASCULLI – 01 49 09 23 79 – isabelle.pasculli@cegedim.com